

Un chantier à plusieurs voies !

Les travaux se déploient sur tout l'aménagement depuis le printemps. Jérôme FILLON, directeur des travaux pour la maîtrise d'œuvre SETEC, répond à nos questions pour éclairer ces opérations complexes.

Depuis ce printemps, AREA a initié les travaux de réaménagement de l'échangeur de Chambéry sur plusieurs fronts. Quelles sont les zones en travaux ou en devenir ?

Effectivement, aménager l'échangeur de Chambéry impacte plusieurs voiries, surtout dans le tissu urbain où nous sommes. C'est pourquoi c'est une opération importante et dont la vocation n'est pas seulement autoroutière: elle touche toutes les mobilités urbaines et interurbaines. Bien évidemment, nous intervenons sur la plateforme centrale de la gare de péage, en supprimant le parking central et en réalisant la nouvelle aire de covoiturage. Sur l'A43, la bretelle d'insertion vers Lyon est élargie et sur l'A41, nous poursuivons les opérations de création de la nouvelle bretelle vers Annecy. Sous cette future liaison, au niveau de la zone de Pré Pagnon, nous réaliserons aussi un bassin pour recueillir et traiter les eaux.

Les autres interventions se situent sur la VRU et les bretelles reliant cet axe à l'autoroute. À partir du printemps, nous nous concentrerons sur la VRU nord, nous réaliserons la nouvelle entrée vers la zone des Landiers. À l'opposé, sur la VRU sud, à partir de mai, ce sera la 4^e voie de la VRU qui se fera jour petit à petit. Enfin, AREA attaquera un gros chantier de cet aménagement: les ouvrages sur la Leysse. Les entreprises vont commencer les travaux sur le franchissement nord de la rivière, celui de la bretelle du péage vers la VRU nord. L'ensemble de ces interventions et l'aménagement global de l'échangeur nécessitent aussi d'intervenir sur des voiries moins importantes qui sont impactées par la nouvelle configuration: c'est le cas pour les voûtes des ouvrages de passage inférieur sous l'autoroute de la D10 et de la rue de Servolex.

Pour chacune de ces phases et zones de travaux, quelles sont les spécificités et les éventuelles difficultés que vous avez identifiées et que vous prenez en compte durant le chantier ?

Nous sommes dans un tissu urbain dense avec de nombreux sites commerciaux et d'activités; les emprises pour le chantier sont donc réduites. Le trafic est aussi important sur toute la zone. La première contrainte concerne donc l'exiguïté des zones d'intervention. Certaines opérations vont devoir être phasées, car les emprises ne permettent pas de multiplier les ateliers de travaux. La qualité environnementale du chantier et de l'opération est aussi très importante. Nous sommes ici sur une nappe, dont la qualité des eaux doit être préservée. C'est primordial. Pour capter les eaux de surface des voiries, nous allons réaliser un bassin étanche. Pour cela, nous allons terrasser profondément dans des matériaux sous la nappe. La 1^{re} étape va ainsi consister en la création d'une enceinte étanche en palplanches. Ce ne sont pas des opérations très visibles pour le grand public, mais elles sont très importantes et elles complexifient évidemment le chantier.

Enfin, je vous citais précédemment la construction des nouveaux ouvrages sur la Leysse et le chantier d'envergure qu'ils représentent. Nous allons remplacer les 2 ouvrages actuels à 2 voies par des ouvrages à 3 voies. Mais, nous allons maintenir la circulation sur 2 voies pendant la plus grande partie du chantier. Dit autrement, cela veut dire que pour réaliser les 2 nouveaux ponts, nous allons tout simplement bâtir 3 ouvrages!

Pour les usagers de la zone, quelles vont être les principales nuisances et changements d'habitudes que les travaux vont entraîner ?

Nous faisons tout pour limiter la gêne occasionnée. Mais, AREA est bien conscient des difficultés que vont entraîner les travaux.

Toutefois, nous avons pensé le planning du chantier en fonction des usagers. Tout d'abord, pour tous les travaux nécessitant des balisages autoroutiers, nous n'intervenons pas pendant la période de viabilité hivernale, c'est-à-dire de novembre à mars. Cela permet de ne pas ajouter des difficultés de transit aux difficultés déjà existantes.

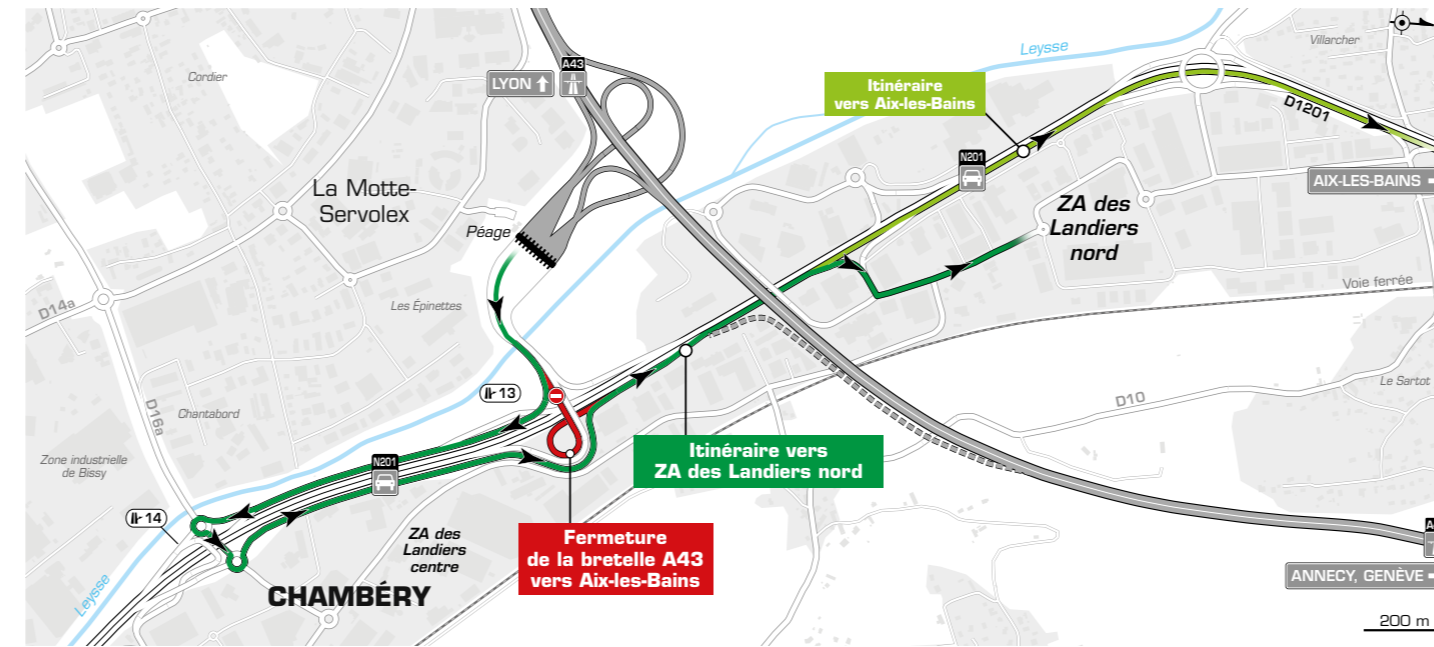
Ensuite, par exemple, nous démarrerons les travaux sur la VRU sud après avoir terminé le chantier principal, côté VRU nord. Cela devrait faciliter la circulation sur cet axe et limiter les ralentissements. De façon générale sur l'ensemble de l'opération, nous essayons de maintenir le nombre de voies circulées sur l'ensemble des axes impactés par le projet. Nous réduirons à 2 voies la VRU uniquement pour deux périodes de 4 mois: mai à août 2021 et 2022. Ces périodes permettront de finaliser la création d'une 4^e voie sur la VRU en amont de la bretelle d'accès au péage. Par contre, la bretelle assurant le mouvement du péage vers la VRU nord est totalement fermée de fin septembre 2020 à la fin de l'année 2022 pour permettre les travaux de construction du nouveau bassin enterré. Bien évidemment, un itinéraire de substitution est proposé.

Enfin, les voies circulées pourront être potentiellement réduites en largeur afin de dégager de la place au niveau des zones de travaux. Au droit des zones de chantier, les vitesses de circulation seront par ailleurs abaissées.

Nous n'oublions pas non plus les circulations douces, notamment le long de la Leysse. Durant les travaux de construction des ouvrages sur la rivière, les cyclistes et piétons de la voie verte seront protégés par un tunnel de type container, spécialement installé pour la période de travaux. Néanmoins, durant certaines phases critiques (pose des poutres des ouvrages, pose des pré-dalles, etc.), la voie verte pourra être ponctuellement fermée et une déviation mise en place.

Zone des Landiers, comment y accéder pendant les travaux ?

L'accès aux Landiers va changer. Mais surtout, attention, la bretelle d'accès à la VRU en direction d'Aix-les-Bains à partir de la barrière de péage est fermée depuis le 28 septembre 2020 et jusqu'à la fin du chantier d'aménagement. Vous aviez l'habitude de l'emprunter pour vous rendre à la zone des Landiers, pas d'inquiétude AREA vous guide! Si vous souhaitez aller vers Aix-les-Bains et le lac du Bourget, *via* la VRU, même itinéraire!



Fermeture de la bretelle d'accès à la VRU, direction Aix-les-Bains

Les accès à la zone des Landiers, à ses commerces et à ses entreprises, sont maintenus et garantis par AREA pendant toute la durée des travaux. Si l'entrée de la zone doit-être déplacée plus au nord dans le cadre du projet, elle est toujours accessible depuis la VRU, pendant ou après les travaux. Mais, depuis septembre, le chantier nécessite de fermer la bretelle d'accès à la VRU depuis la barrière de péage vers Aix-les-Bains. Évidemment, cela

reconfigure le parcours et un itinéraire signalisé permet d'accéder à vos commerces ou votre zone d'emplois.

AREA vous guide!

Pour cela, rien de plus simple: depuis le 28 septembre 2020, à la sortie du péage, gardez votre droite; suivez la bretelle en direction de Chambéry-centre jusqu'au rond-point de La Motte-Servolex: prenez la troisième sortie et franchissez la VRU. Au second rond-point, empruntez également la troisième sortie, reprendre la VRU en

direction d'Aix-les-Bains. Vous voilà sur la VRU, restez sur votre droite... Vous n'avez plus qu'à tourner lorsque l'entrée de la zone des Landiers est signalisée.

Si vous voulez vous rendre à Aix-les-Bains, au Bourget-du-Lac et vers le nord de Chambéry, vous devrez suivre également ce même itinéraire en venant de la barrière de péage.



Leysse passer!

Communiquer dans la proximité

Un chantier à plusieurs voies!

PLANIFIER VOS ITINÉRAIRES ET SÉCURISER VOS TEMPS DE PARCOURS
Rendez-vous sur A43.aprr.com pour vous informer sur le projet et le déroulement des travaux. Inscrivez-vous gratuitement au service d'APRR Planning+ afin de recevoir des alertes par e-mail en cas de perturbations sur Chambéry.



Communiquer dans la proximité

L'aménagement de l'échangeur de Chambéry est très attendu sur le territoire. Riverains, entreprises, commerces, mais aussi usagers s'accordent sur la nécessité de cette réalisation, tout en acceptant les contraintes dues à la période de travaux. C'est ce qui ressort d'une enquête menée par AREA en juin 2019 auprès des entreprises de la zone des Landiers. Il en émane aussi une demande forte de communication pendant la phase chantier pour informer, expliquer et modifier ses habitudes pendant cette période. AREA intègre au projet toute la communication nécessaire au plus près des Chambériens.

Opération locale, communication locale!

Pour AREA, l'échangeur de Chambéry se situe à un carrefour autoroutier. Mais, il s'agit avant tout d'une opération en milieu urbain qui touche directement les habitudes de déplacements des Chambériens. AREA souhaite avant tout mettre en place une communication et une information locale pour toucher les usagers de l'infrastructure, mais aussi les riverains, les clients des commerces et les entreprises de Chambéry-Nord.

L'enquête publique en amont de l'opération a permis de faire connaître le projet et d'expliquer les choix opérés. Une plaquette a été conçue afin d'informer le grand public du projet dans sa globalité. AREA éditera plusieurs fois par an une newsletter (comme celle que vous tenez entre vos mains). Elle vise à présenter le projet avec des zooms sur les différentes réalisations. Dans le précédent numéro, l'accent avait été mis sur l'aménagement de la rue Belle Eau et la nouvelle bretelle d'accès à l'A41 en direction d'Annecy.

Dans celui-ci, AREA fait le point sur les ouvrages sur la Leysse. Distribuée dans les boîtes aux lettres des commerçants et des entreprises de la zone des Landiers et disponible dans les mairies, la newsletter est complétée par le site internet a43.aprr.com. Toute l'information y est disponible et actualisée. Le projet dans son ensemble est présenté avec des visuels avant/après pour mieux comprendre ses objectifs, mais aussi ce qui va changer!

Et le chantier?

AREA n'oublie pas le chantier évidemment. Sur le site internet, les travaux sont détaillés et complétés phase par phase au fur et à mesure de leurs avancées. La newsletter reprend ses informations et indique les travaux à venir pour permettre à chacun d'anticiper d'éventuelles modifications d'itinéraires ou des changements de mode de transport.

Mais, pour aller plus loin et permettre à chacun de préparer ses trajets et de réduire les difficultés dues aux travaux, AREA propose un système d'information push à partir d'Internet. Il vous suffit de vous inscrire sur le site pour recevoir toutes les informations

concernant le chantier et les modifications d'itinéraires. La presse et les radios locales sont également informées très régulièrement de ces plannings de chantier et les relayent quotidiennement. Enfin, une application dédiée vous ouvre la voie à une information précise au jour le jour (voir l'encadré ci-dessous). Enfin, au plus près des habitants, AREA tient à promouvoir une communication de très grande proximité sur les chantiers eux-mêmes. Il s'agit d'ailleurs de la plus forte demande dans l'enquête menée en juin 2019: disposer d'une signalétique, en local, claire et efficace, tout au long de la phase travaux. Cette communication classique est primordiale

pour AREA. Au jour le jour, les itinéraires de substitution sont fléchés, les accès aux différentes zones ou rues sont matérialisés et l'ensemble reste toujours accessible. Lors des travaux de la rue Belle Eau, par exemple, les sens de circulation ont toujours été notifiés clairement. Des flyers ont été distribués auprès des riverains et pour les usagers de cette liaison. Ce dispositif est renouvelé sur chaque point de l'opération en fonction de son avancée.

Mais, s'il vous manque une information, si vous vous interrogez sur un élément du projet... n'hésitez pas à solliciter AREA via le site internet (A43.aprr.com) de l'opération!



Vue depuis le cheminement mode doux en amont de l'ouvrage

Pédaler le long de la Leysse

AREA tient à l'intégration de tous les modes de transport au cœur de l'échangeur de Chambéry. La piste cyclable qui longe la Leysse jusqu'au Bourget-du-Lac trouve sa place sous les deux ouvrages et est même améliorée grâce à la suppression des piles de ponts existants et l'intégration paysagère des ouvrages de franchissement.

Pendant les travaux, la piste cyclable est maintenue. Seules des coupures ponctuelles pourront avoir lieu. AREA mettra en place dans ce cas un itinéraire cyclable de substitution, via la rue des Marquis.

Leysse passer!

L'aménagement de l'échangeur de Chambéry nord amène naturellement à revoir le franchissement de la Leysse en sortie ou arrivée de la barrière de péage. Une opération qui prend en compte toutes les circulations à commencer par celle de l'eau de la Leysse!

Enjamber la Leysse

Le franchissement de la Leysse par les bretelles autoroutières est totalement repensé: les deux ouvrages existants sont démolis et reconstruits. AREA supprime les piles actuelles et vient poser deux tabliers de 40 mètres de portée qui enjambent le cours d'eau dans toute sa largeur mais également la voie verte qui la longe.

Le franchissement de la rivière par les bretelles autoroutières vient ainsi participer à la continuité écologique et favorise l'écoulement du cours d'eau. Vu de la Leysse, la perspective se trouve renforcée et ouvre le paysage, mettant en valeur les aménagements des berges réalisés par le Grand Chambéry ces dernières années.

AREA veille aussi à poursuivre l'intégration paysagère de ces deux ouvrages. Sur les berges, un couvert végétal à proximité des ponts permet de masquer et d'atténuer l'impact visuel des voies routières. Le tablier métallique est patiné pour le rapprocher des couleurs naturelles de la terre, de l'eau et de la végétation. Les barrières de sécurité prennent un aspect acier galvanisé dont les couleurs se maintiendront dans le temps et entrent en résonance avec les pierres des berges et l'eau de la Leysse. Les perrés maçonnés sous les deux ponts sont recouverts de pierres posées en opus incertum dans des teintes gris et ocre, là aussi proches des couleurs naturelles du cours d'eau et de ses berges. Surtout, ils correspondent parfaitement aux enrochements de la Leysse réalisés en 2016 et renforcent ainsi l'intégration paysagère recherchée.

Passer la Leysse

Les améliorations ne se situent pas seulement au niveau de la rivière. Sur les deux ponts, tout change! Les nouveaux ouvrages passent en 2x3 voies et sont élargis par rapport à ceux existants.

Les trois voies de circulation apportent plus de fluidité aux circulations routières et évitent des engorgements qui pouvaient provoquer des remontées de fil, notamment sur la VRU. Surtout, les véhicules en provenance d'Aix-les-Bains par la VRU et en direction de l'A43 ou de l'A41 pourront rester en fil de droite jusqu'à la plateforme de péage sans avoir à insérer sur les deux voies qui viennent de Chambéry; sur l'autre pont, les flux sortants de la barrière de péage à destination de la VRU nord pourront demeurer sur une file spécifique à gauche.

Ainsi, les voies sont affectées et signalisées en amont du franchissement de la Leysse. Les cisaillements sont limités. Les deux nouveaux ouvrages en 2x3 voies renforcent la sécurité de tous les usagers, une des priorités de l'opération menée par AREA.

Avec la Leysse, AREA relie tous ses objectifs: amélioration écologique, fluidification du trafic, renforcement de la sécurité et intégration paysagère.



A43, UNE APPLICATION À VOTRE SERVICE!



AREA met à votre disposition à partir du mois de décembre une appli dédiée pour vous aider dans vos déplacements pendant la phase de travaux. Mieux qu'un long discours, un mode d'emploi:

- Connectez-vous au store de Google ou d'Apple et téléchargez l'appli A43 AREA sur votre téléphone.
- Lancez-la.
- Entrez jusqu'à trois trajets favoris (aller au travail, déplacements de loisirs, course...) en saisissant votre point de départ et votre point d'arrivée. Vous avez même accès aux points d'intérêts de la zone (commerces, entreprises, lieux publics...) pour vous faciliter leur identification.
- Vous obtiendrez le trajet et le temps de parcours estimés pour chacun en prenant en compte les perturbations liées au chantier de l'échangeur de Chambéry.
- Vous pouvez consulter aussi les liens proposés vers d'autres opérateurs de mobilité de l'agglomération de Chambéry (covoiturage, transports en commun, SNCF...)
- Quand vous lancerez de nouveau l'application, les temps de parcours de vos trajets favoris s'affichent immédiatement et vous indiquent le temps supplémentaire nécessaire par rapport à un votre trajet habituel.
- En cas de déviation due aux travaux et à des fermetures d'échangeurs ou de tronçons, un nouvel itinéraire vous est proposé et cartographié.
- Vous pouvez demander à recevoir des alertes en cas d'événement imprévu.